

07/01/2019

Accueillir des mineurs/majeurs avec une double vulnérabilité (ASE/HDP) en mini-MECS

**Mini-MECS accueil singulier - association Marie Durand
Départementale - 49 Maine-et-Loire**

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Les MINI-MECS sont organisées avec un mini lieu de vie collectif de 3 enfants en situation de handicap. En liaison avec ce mini-collectif deux jeunes majeurs également identifiés en grandes difficultés et en situation de handicap sont suivis à partir d'un lieu d'hébergement extérieur autonome (logement à proximité du collectif). Ces jeunes majeurs bénéficient d'une reconnaissance de la Maison départemental du Handicap (MDA). L'équipe éducative intervient dans l'accompagnement du quotidien pour stabiliser et sécuriser ces enfants. Ce lieu de vie est adapté et offre une réponse de qualité répondant au profil particulier des enfants par :

- La présence quotidienne, la proximité et permanence du lien
- Le respect du mode de vie en intégrant les besoins et les rituels de chacun des enfants
- La confiance et la connaissance des jeunes pour mieux les comprendre et interpréter leurs comportements
- L'inclusion dans l'espace social et le territoire
- Une démarche de partenariat avec l'ensemble des acteurs autour de la situation : médico-social, soin, éducation, insertion, protection des majeurs...

Une équipe de professionnels est présente en permanence de jour comme de nuit ce qui facilite la qualité relationnelle avec l'environnement et le voisinage proche.

La proximité des lieux ressources et des transports en commun sont indispensable à la démarche d'inclusion et de socialisation menée auprès de ces enfants et jeunes fragiles.

BILAN DE L'ACTION

Les fragilités

- L'équipe n'est pas toujours doublée. Aussi, même dans un collectif de 3 jeunes, nous sommes confrontés à des moments où le professionnel individualise une action (rangement de chambre, accompagnement à la douche, accompagnement d'une appel téléphonique) et dans ce laps de temps, il n'est pas disponible pour les autres ni pour les jeunes majeurs. Contrairement à des dispositifs inscrits dans un cadre institutionnel (avec d'autres groupes de vie en proximité), ce service gagnerait en sécurité avec une doublure permanente. En offrant un encadrement à 2 éducateurs pour trois en permanence nous pourrions accueillir des enfants présentant des fragilités plus marquées.
- La question de la majorité pour ces adultes avec la double vulnérabilité handicap/ASE et le processus de mise en place de la protection des majeurs qui n'est pas toujours aisé. Par ailleurs, la

collaboration avec les curateurs/tuteurs resterait à formaliser de manière institutionnelle.
- La tension dans les réponses du médico-social adulte qui bloque les projets des jeunes majeurs.

Les effets positifs : la stabilisation des situations de jeunes dans le lieu de vie, de scolarité adaptée, dans leur projet et dans leur situation de placement.

Pour les majeurs: le maintien d'un lieu de soutien facilitant la transition avec le secteur adulte.

Le mini-collectif offre un lieu de repli pour les majeurs en cas de situation de tension ou de fragilité rendant difficile la nuit dans leur logement.

LIENS UTILES

[2021-12-10.-Projet-MINI-MECS-accueil-singulier-association-Marie-Durand](#)

[2023-Projet-MINI-MECS-jeunes-a-double-vulnerabilite-ASE-et-handicap](#)

Type d'intervention

PLACEMENT EN ÉTABLISSEMENT

Thématique

MODALITÉS D'ORGANISATION INTERNE
PARTENARIAT
SCOLARITÉ ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Public visé

6 À 12 ANS
ADOLESCENTS
JEUNES EN DIFFICULTÉS MULTIPLES
JEUNES MAJEURS

Rattachement institutionnel

ASSOCIATION

CONTACT DE LA STRUCTURE

Mini-MECS accueil singulier - association
Marie Durand
contact@mariedurand.org
<https://www.mariedurand.org/libellule-et-coccinelle/>

CONTACT DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE

Mise en ligne